

# NON AU BARRAGE DE SIVENS À LA RÉPRESSION POLICIÈRE

Il y a presque un mois un jeune manifestant écologiste était tué lors d'un rassemblement contre le projet de barrage de Sivens. Sa mort a choqué toute la France et suscité une indignation légitime vis-à-vis des méthodes des forces de l'ordre et des moyens employés par les policiers.

A Toulouse, comme partout en France, cette mort a été suivie de plusieurs manifestations qui tenaient à exprimer le choc profond de nos concitoyens face à ce drame. Jamais durant ces manifestations nous n'avons pu exprimer notre colère dans le rassemblement, la détermination et le calme. À la violence policière qui a provoqué le décès ont succédé d'autres violences policières ou des interdictions de manifester. Les forces de l'ordre ont fait le choix de la répression avec souvent des moyens disproportionnés et des méthodes inacceptables.

Dans un contexte déjà difficile pour les travailleurs et les privés d'emploi, le gouvernement réprime le mouvement syndical, social et écologiste, restreint la liberté de manifester et de s'exprimer alors que la colère est légitime.

Nous pensons aussi, que pour apaiser une situation tendue et devenue malsaine, le gouvernement devrait reconnaître ses responsabilités dans les tensions et provocations actuelles, et en tirer les conséquences jusqu'au plus haut niveau.



**Nos organisations et collectifs appellent donc à manifester pacifiquement le 22 novembre à Toulouse et demandent :**

- **L'arrêt définitif du projet de barrage** de Sivens / Testet qui a été décidé sous la pression du lobby productiviste agro-alimentaire, entaché de conflits d'intérêts, monté sans débat public et sans respecter les impératifs écologiques.
- **La mise en place d'un processus de concertation** réellement démocratique associant tous les acteurs.
- **L'arrêt des violences**, des provocations policières et l'interdiction des armes létales qui ont conduit à la mort d'un jeune militant écologiste pacifique.
- **L'amnistie des condamné-e-s et l'arrêt des poursuites** contre les inculpé-e-s victimes d'une répression arbitraire lors des manifestations précédentes.
- **La mise en place d'une commission d'enquête** pour faire toute la transparence sur les derniers événements.

**Liberté de manifestation !  
Samedi 22 novembre 11 h - place Jeanne-d'Arc**

**Signataires** : FSU, Solidaires, Solidaires Étudiant-e-ts, Fondation Copernic, Mouvement de la Paix 31, UPT, MJCF 31, EELV Toulouse, NPA, Ensemble, PCF, PCOF, PG (membres du FDG)